



## Communiqué de presse de

### **l'Agence de financement des infrastructures de France (AFITF)**

Lundi 24 juillet 2014

**Le conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de France (AFITF) vient de se réunir ce jeudi 24 juillet 2014.**

Le conseil s'est réuni dans une formation renouvelée pour le second collège-composé de cinq élus et d'une personnalité qualifiée- dont les membres ont été nommés par décret en date du 22 juillet. Deux nouveaux administrateurs ont été nommés, Mme Valérie Lacroute, députée et maire de Nemours, et M. Patrick Vandevoorde, directeur général de CDC infra en tant que personnalité qualifiée.

Le conseil s'est d'abord prononcé favorablement sur la proposition faite le 16 juillet 2014 par la présidence de la République de reconduire M. Philippe Duron, député du Calvados, comme président du conseil d'administration de l'agence.

Le conseil a également délibéré sur le financement, à hauteur de 105,78 M€, des travaux de la galerie de reconnaissance de Saint-Martin-la Porte, dans le cadre des études et travaux préliminaires à la construction des ouvrages de la partie commune franco-italienne du projet de nouvelle liaison ferroviaire entre Lyon et Turin.

***L'Agence de financement des infrastructures de transport de France est un établissement public de l'État qui a pour mission de concourir au financement des projets d'infrastructure dans un souci de développement durable. A cet effet, il mobilise les ressources d'origine essentiellement routières et autoroutières qui lui sont affectées pour financer les grands équipements nationaux et les projets contractualisés quel que soit le mode de transport : ferroviaire, routier, fluvial, maritime ou intermodal.***

**Contact AFITF - Secrétariat général :**

**Tel : 01 40 81 15 60**

**Mel : [contact.afitf@i-carre.net](mailto:contact.afitf@i-carre.net)**

**Site internet : [www.afitf.net](http://www.afitf.net)**